

Recherches sociographiques

Richard J. JOY, *Les minorités des langues officielles au Canada*

Charles Castonguay

Structures urbaines
Volume 19, numéro 3, 1978

URI : id.erudit.org/iderudit/055815ar
<https://doi.org/10.7202/055815ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales,
Université Laval

ISSN 0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (1978). Richard J. JOY, *Les minorités des langues officielles au Canada*. *Recherches sociographiques*, 19(3), 418–420. <https://doi.org/10.7202/055815ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques,
Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Le lecteur constate ici aussi la somme de travail rendu nécessaire par cette recherche, pour arriver à présenter un inventaire des ententes intermunicipales selon les secteurs d'activités. Bien que moins impressionné par les « indices d'attraction intermunicipale nette » qui sont basés sur un nombre très limité de répondants aux questions visant à circonscrire la popularité et l'ouverture des municipalités les unes aux autres, le lecteur retrouve avec intérêt, à la fin du chapitre, la variable explicative de base de cet ouvrage. Les auteurs concluent en effet, en revenant aux caractéristiques socio-économiques des municipalités et au rôle déterminant des responsables locaux. La carrière politique des élus locaux et leur appartenance sociale justifient, selon les auteurs, leur attitude face à la C.U.M. et le dynamisme intermunicipal de leur municipalité.

En conclusion, les auteurs constatent que la « C.U.M. présente une performance décevante comme structure métropolitaine, mais respectable pour un organisme sous-régional de service » (p. 229). Les tentatives diverses visant à réaliser l'intégration totale par la formation d'une seule ville ont jusqu'à présent avorté. Toutefois, la C.U.M. a réussi à faire accepter l'existence d'un nouvel échiquier politique sous-régional, impliquant les vingt-neuf municipalités de la sous-région métropolitaine. Le succès de la C.U.M. prend donc la forme de « l'île centrale » et non de la « ville centrale ».

Ce rapport de recherche contient une banque d'information nouvelle et très pertinente à la compréhension de la C.U.M. Il présente une évaluation de la C.U.M. sur la base de critères administratifs et politiques clairement présentés. L'abondance de cette information entraîne parfois une frustration de la part du lecteur qui en souhaiterait une analyse plus approfondie. Mais ainsi, cet ouvrage devient un instrument de travail pour le lecteur à qui il fournit suffisamment de données pour lui permettre de prolonger l'analyse et la réflexion.

Louise QUESNEL-OUELLET

*Département de science politique,
Université Laval.*

Richard J. Joy, *Les minorités des langues officielles au Canada*, Montréal, Institut de recherches C. D. Howe, 1978, 50p.

Dans cette brochure l'auteur propose de mettre à jour son *Languages in Conflict* de 1967, par la présentation de « données plus récentes sur l'usage des langues au Canada ». Pour ce faire il recourt essentiellement aux recensements canadiens de 1941 à 1976, dont seul celui de 1971 comportait une question visant directement la langue d'usage des répondants, et ce d'ailleurs uniquement dans l'aire linguistique du foyer. Il va alors de soi que dans la poursuite de son but Joy suggère plus ou moins explicitement au lecteur d'accepter certaines approximations. Disons tout de suite que la traduction française, dont le titre même soulève des interrogations, ne facilite pas l'appréciation de ces approximations. Par exemple, le texte français décrit parfois comme uniformément « francophones » des personnes qui selon le texte anglais sont d'origine ethnique française, ou de langue maternelle française, ou encore de langue d'usage française au foyer, ou même seulement capables de converser en français. Pour se faire une idée juste de l'ouvrage il vaut donc mieux se référer dès le départ à sa version originale, intitulée *Canada's Official-Language Minorities*.

L'auteur débute avec un survol de l'ensemble canadien réparti ainsi que dans *Languages in Conflict* en huit grandes régions linguistiques. Il en conclut que l'anglais se parle de moins en moins au Québec, et que les minorités francophones éloignées des frontières québécoises sont sur le point de disparaître. Puis l'auteur choisit de donner plus de détails pour l'Ontario et le Québec. Un chapitre terminal expose les mécanismes de la « polarisation linguistique du Canada », où l'auteur distingue le mode de disparition des minorités francophones en proie à l'assimilation

linguistique, de celui de la minorité anglophone du Québec qu'affaiblirait plutôt une émigration massive de ceux qui ne veulent pas accepter de travailler en français. L'ouvrage se termine avec quelques pages sur la valeur des sources utilisées.

Dans cet appendice, Joy s'engage en regard des données de 1971 à n'employer le terme « francophone » que pour désigner les individus qui se sont déclarés de langue d'usage française au foyer. Disposition excellente (et correctement traduite), sauf que Joy lui-même n'y adhère pas toujours, et utilise d'ailleurs systématiquement le même terme pour désigner les individus recensés de langue maternelle française aux autres recensements. Une même confusion entache son usage du terme « anglophone ». À partir de cette ambiguïté sémantique, Joy peut par exemple multiplier les énoncés à l'effet que la fraction d'« anglophones » au Québec a diminué d'un recensement à l'autre, alors qu'en vérité nous n'en savons strictement rien, puisqu'on ne dispose à ce sujet que de l'unique relevé effectué en 1971. Dans son survol de l'ensemble canadien, par ailleurs, à l'aide de ce prisme sémantique, Joy calcule pour chacune de ses huit grandes régions linguistiques un taux de croissance de la population « francophone » entre 1941 et 1971 en comparant la population de langue *maternelle* française en 1941 à celle de langue *d'usage* française en 1971. Même si ces calculs incongrus produisent un taux de croissance positif pour la région acadienne du Nouveau-Brunswick, les deux grandes régions québécoises, les deux régions ontariennes et la Colombie-Britannique, la vision d'un Canada linguistiquement polarisé emporte le jugement de l'auteur au point de conclure erronément de ses calculs que le nombre de « francophones » n'a crû que dans les deux régions québécoises. Pourtant, Joy se permet d'ouvrir son appendice critique en avertissant le lecteur que « l'utilisation de données inexactes et d'une terminologie imprécise embrouille souvent la question des minorités de langue officielle au Canada ».

Ce manque de rigueur sémantique et logique se manifeste particulièrement dans l'analyse offerte par Joy de la situation québécoise. Par certaines comparaisons intercenitaires des données sur la *connaissance* des langues officielles (« connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? »), Joy tire des conclusions fermes quant à l'évolution de l'*usage* du français et de l'anglais au Québec. Loin d'exprimer la moindre réserve quant à la valeur de ces données obtenues d'ailleurs par auto-évaluation, dans son appendice critique Joy se montre également insensible à la distinction entre connaissance active et connaissance passive d'une langue, en affirmant qu'elles constituent le critère approprié pour déterminer l'auditoire potentiel d'émissions radiophoniques ou télévisées dans la langue de la minorité. Et encore ici le prisme polarisant de Joy ne trouble pas que sa perception du seul champ sémantique. Non seulement conclut-il que « l'anglais est de moins en moins utilisé au Québec » exclusivement à partir de l'évolution des données sur la connaissance des langues pour la population masculine âgée de vingt à soixante-quatre ans ; mais aussi en appliquant le même raisonnement à l'évolution des mêmes données pour l'ensemble de la population québécoise, on peut arriver tout aussi facilement à la conclusion contraire.

Si nous ne disposons pas de données permettant de suivre de façon adéquate l'évolution des langues utilisées au Québec dans des domaines aussi importants que celui du travail ou celui de la consommation des *mass media*, au moins le recensement de 1971 permet-il d'observer assez directement l'évolution de la langue principale utilisée au foyer, simplement en comparant les données sur la langue maternelle, qui est généralement la langue d'usage de la petite enfance, avec celles sur la langue d'usage au foyer déclarée au moment du recensement. Dans l'épilogue ajouté à la réimpression de *Languages in Conflict* lors de sa réimpression par McClelland & Stewart en 1972, Joy se montrait très enthousiaste devant la perspective de pouvoir bientôt effectuer de telles comparaisons avec les données de 1971. Malgré la parution, depuis 1974, de plusieurs études sur les transferts linguistiques au foyer, dans sa brochure Joy évite d'en parler en ce qui concerne le Québec, hormis une vague allusion au fait que le pouvoir d'assimilation du français y est plus faible que celui de l'anglais. En fait, Joy tait systématiquement toutes les données qui vont à l'encontre de sa thèse de la francisation du Québec.

L'auteur appuie encore sa thèse québécoise sur les estimations de la migration interprovinciale pour 1977, obtenues à partir des déplacements des bénéficiaires des allocations familiales fédérales. Si le solde migratoire interprovincial ainsi obtenu pour le Québec a été fort déficitaire en 1977, la même source ne nous renseigne aucunement sur sa composition linguistique. Aussi se peut-il fort bien qu'un solde négatif de cette ampleur ne soit qu'un phénomène passager. Joy avance encore que «le français devient de plus en plus répandu comme langue de travail au Québec» et que «le recensement de 1981 montrera probablement que les francophones auront à peu près rejoint les anglophones dans le domaine de l'éducation au Québec» sans une seule référence à l'appui.

Si l'emploi que Joy fait des données suscite donc de sérieuses réserves, un semblable manque d'équilibre se manifeste également dans son vocabulaire. Il recourt régulièrement aux thèmes de la «disparition» des minorités et de l'«exode» des anglophones du Québec. L'explication des phénomènes démolinguistiques s'avère aussi tendancieuse. Par exemple, Joy n'aborde aucunement l'incidence possible de la situation économique sur la migration nette québécoise, et explique entièrement le présumé exode des Anglo-Québécois par une incompatibilité foncière entre ceux-ci et un Québec français: «La plupart (*sic*) des anglophones trouvent plus facile de quitter le Québec que de faire l'effort d'y vivre en français.» C'est à se demander jusqu'où Joy poussera le stéréotype des deux solitudes lorsque dans sa conclusion il se permet de flatter les préjugés des plus douteux: «Il est encore trop tôt pour comparer le départ des anglophones du Québec à celui des Pieds-Noirs d'Algérie.»

Dans son aperçu de la situation des minorités francophones à l'extérieur du Québec, on peut regretter que l'auteur n'ait pas consacré quelques pages à l'analyse de la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick qui par sa rétention supérieure du français, son dynamisme culturel et la formulation de ses aspirations d'avenir, se distingue nettement de la minorité franco-ontarienne, soit-elle du nord ou de l'est de l'Ontario. Le cadre d'analyse empêche d'autre part l'auteur d'aborder la crise linguistique (et nationale) canadienne sous son aspect peut-être le plus fondamental et le plus instructif, soit celui de la minorisation croissante des Franco-Québécois au sein du tout Canadien. Mais ces nuances troubleraient l'élan de l'auteur, qui n'est à l'aise qu'à l'intérieur de la dialectique simpliste des deux types de minorités et de majorités linguistiques provinciales.

Dans *Languages in Conflict*, Joy avait su mettre un style très lisible au service d'une description démolinguistique souvent originale et relativement complète en regard des données et études disponibles à l'époque. Dans sa récente brochure, le style et l'élan visionnaire l'emportent trop souvent sur l'équilibre et la justesse de l'analyse. Il se peut bien que les prévisions de Joy se réalisent ou que son plus récent ouvrage influence la perception populaire de la situation linguistique canadienne, mais il ne nous avance guère vers une meilleure connaissance des faits.

Charles CASTONGUAY

Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.

Paul PAINCHAUD (éd.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales/Les presses de l'Université Laval, 1977, 643p.

Les dimensions volumineuses de l'ouvrage, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, commanderaient sans doute un traitement plus extensif que celui permis par les règles courantes du compte rendu. Tenter de rendre justice aux vingt-quatre collaborateurs qui, à travers un total de vingt-deux textes, ont produit le contenu de l'ouvrage risquerait par ailleurs d'enliser le